



Vincent GROS est membre du directoire du Fonds de Garantie des Dépôts et Résolutions (FGDR) depuis juillet 2017.

Vincent Gros possède une solide expérience des sujets de gouvernance, de la gestion des risques et des relations avec les autorités.

Il a mené l'essentiel de sa carrière au sein du secteur bancaire. Entré à la Société Générale par le concours de l'Inspection, il y a dirigé plusieurs activités en France, aux Etats-Unis ou au Japon (1987-2002). En 2002, il est nommé Directeur général délégué et membre du comité de direction d'Euroclear France avant de rejoindre la banque LCH.Clearnet SA en tant que Secrétaire général (2007-2012), de la gestion des risques et de la réglementation. Ces dernières années, il était Secrétaire général, membre du comité exécutif du Groupe BRED. Il supervisait notamment les sujets de gouvernance, communication institutionnelle et interne, gestion des risques juridiques, conformité et cyber-sécurité. Il siégeait au conseil de 8 filiales présentes en France et à l'international.

Vincent Gros est membre de l'Institut Français des Administrateurs.

Le FGDR a pour mission de protéger et d'indemniser les clients en cas de défaillance de leur établissement bancaire ou prestataire de services d'investissements. Créé par la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière, il intervient à la demande des autorités de supervision du secteur bancaire et financier soit en amont, en intervention préventive ou de « résolution » des crises bancaires, soit en indemnisation au moment de la défaillance d'un établissement. Il couvre 530 établissements adhérents, et gère trois mécanismes : la garantie des dépôts, la garantie des titres et la garantie des cautions. **Opérateur de crise bancaire au service d'une finance responsable, le FGDR est un acteur clé au service de la stabilité du système bancaire français.** www.garantiedesdepots.fr

CONTACT :

Sylvie DEROZIERES, Direction de la communication FGDR
sderozieres@garantiedesdepots.fr - 01 58 18 38 08